

COMPTE RENDU DEMARCHE GPECT 89 – Copil

SECTEUR AUXERRE

REUNION DU
26/06/2018

10H00

LE PHARE – 8 AVENUE DELACROIX
89000 AUXERRE

REUNION ORGANISEE PAR	CRBFC – DIRECCTE UT89 - Maison de l'Emploi et de la Formation d'Auxerre	
TYPE DE REUNION	Copil – Point d'étape – GPECT 89 – Secteur Auxerre	
ANIMATEURS	Olivier HEMARD	
	M. LE NY	DIRECCTE - UT 89
	M. LEPLAT	REGION BFC
	M. HEMARD	MDE AUXERRE
	Mme DUTREIX	POLE EMPLOI AUXERRE
	Mme CHEVANCE	CMAI 89
	Mme LAHUTTE	FDSEA 89
	Mme ESNAULT	UD CFTC 89
	M. REHEL	MISSION LOCALE JOIGNY/MIGENNES
	Mme MIRE DIN	CPME 89

Rubriques à l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR	DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS
INTRODUCTION	<ul style="list-style-type: none"> + Accueil des participants + Tour de table + Présentation de l'ordre du jour : <ul style="list-style-type: none"> - Point d'étape de la Démarche GPECT 89. • Rappel des actions • Commentaires et validation des outils de la démarche (Action par action) <ul style="list-style-type: none"> - Questions- Réponses
ORDRE DU JOUR	DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS
Thématique 1: « Mise en œuvre d'une Plateforme RH »	<p>+ Action 1 : Agir sur un volet Défensif : Répondre aux entreprises en difficulté de notre territoire</p> <p>+ Action 2 : Agir sur un volet Offensif : Faciliter l'adaptation des salariés et le recrutement des entreprises.</p> <p>+ Action 3 : Rendre visible la Plateforme RH : Mettre en place une campagne de communication pour informer les entreprises de l'offre de service de la plateforme RH.</p> <p>Problématiques :</p> <p>+ Action 1 : Pas de prise de contact des entreprises - Ils vont s'adresser directement « en urgence » chez les bons interlocuteurs en cas de problème.</p> <p>+ Action 2 : Pas de prise de contact des entreprises - En cas de recrutement, les entreprises continuent de nous solliciter, comme ils l'ont toujours fait, afin de rendre visible leurs différentes offres.</p> <p>+ Action 3 : Pas de prise de contact des entreprises - Au lieu d'être un « interlocuteur unique », les entreprises voit la plateforme comme « une énième » structure s'ajoutant à la liste des structures déjà existantes.</p> <p>Amendements du Copil :</p> <p>+ Réorienter l'activité de la « plateforme RH » sur un axe « Anticipation ».</p> <p>+ Réunir un groupe de travail afin de mettre en place une « enquête RH » qui aurait pour finalité de mieux connaître les besoins en « formation/recrutement » des petites et moyennes entreprises (- de 30 salariés) du territoire à moyen et long termes.</p> <p>Un questionnaire a donc été construit (via un groupe de travail dédié qui a regroupé la CPME, la CMAI, la DIRECCTE, l'IUMM, OPCALIA et la MDE) et a été envoyé aux différents contacts des membres de ce groupe (environ 150 entreprises). Il a totalisé 83 réponses après une période d'un mois et demi et 3 relances aux différents contacts.</p> <p>NB : Le questionnaire et sa synthèse sont disponibles sur simple demande</p> <p>Suite à cette synthèse, le groupe de travail a réalisé plusieurs recommandations :</p> <p>Recommandations Pôle-Emploi:</p> <p>+ Cette enquête montre une totale inadéquation entre les besoins des entreprises et la formation des publics de notre territoire.</p> <p>+ Pourtant, à la vue des qualifications requises que met en avant cette enquête (le plus souvent bac +2 dans le secteur du commerce, de la vente, de la maintenance ou encore dans l'industrie), il est important de signaler que l'offre de service en formation pour ces postes existe (CCI, Pôle Formation 89, CIFA 89 ou encore l'IFAG) dans l'arrondissement d'Auxerre.</p> <p>+ D'après les membres du groupe de travail, le problème ne proviendrait donc pas de l'offre de formation du territoire, mais de la faculté de notre zone géographique à réussir à faire monter en compétences et ce de manière progressive, les demandeurs d'emploi.</p> <p>+ En guise de solution, le CTA propose de soumettre à la direction de Pôle-Emploi Auxerre les recommandations suivantes :</p>

	<p>- 1. Travailler sur le « Savoir être » et sur les « valeurs d'entreprise » des demandeurs d'emploi en augmentant le nombre de personnes dans les dispositifs DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification), CléA (Certificat de connaissances et de compétences professionnelles) ou encore PCIE (Passeport de Compétences Informatique Européen) afin de permettre à ces publics de mettre le pied dans l'entreprise (ils recherchent en priorité des personnes avec des bases de « savoir être »).</p> <p>- 2. Dans la mesure du possible, « contextualiser » ces dispositifs en intégrant dans ces programmes les notions de bases de certaines filières professionnelles porteuses d'emplois.</p> <p>- 3. Faire la promotion du dispositif VAE - Validation des acquis de l'expérience – auprès des demandeurs d'emploi mais aussi auprès des salariés.</p> <p>Réponses de Pôle-Emploi :</p> <p>- 1. Prestation « Savoir Etre professionnel » : Au mois de septembre 2018, une nouvelle prestation de Pôle Emploi va se dérouler et va se nommer « Savoir Etre Professionnel ». Les modalités de cette prestation ne sont pas encore connues mais elle répond aux demandes du groupe de travail sur les points 1 et 2. Mme Dutreix, directrice de Pôle Emploi Auxerre reviendra vers nous pour fournir aux partenaires plus d'éléments à ce sujet.</p> <p>- 2. « Mise en place d'une information collective à destination des entreprises » : Suite à la lecture de cette synthèse, la directrice de PE met en avant la problématique de recrutement des entreprises qui recherchent des personnes qualifiées et qui, étrangement, ne souhaitent pas accueillir de « stagiaire » afin de les former à ces différentes qualifications. C'est un « cercle vicieux » qui ne pourra être résolu que si les entreprises jouent le jeu et prennent conscience de l'importance de la formation au sein de leurs établissements. Pour ce faire, il faut les informer et c'est dans cet axe que les partenaires souhaitent mettre en place une information collective à destination des chefs d'entreprises et des chargés de recrutements afin de les renseigner sur les différents dispositifs et modalités d'accueil des stagiaires et sur l'offre de formation. Cette réunion va se dérouler au mois de septembre et sera co-animée par Pôle Emploi pour la partie « dispositifs d'accueil des stagiaires » (POEC, AFPR, Contrats pro etc...) » et par la Région pour le volet « formation ». Cette rencontre aura lieu au Phare à Auxerre. Un groupe de travail dédié va travailler à la mise en place de cet évènement.</p>
	<p>DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS</p>
<p>Thématique 2 : «Promotion et attractivité du territoire »</p>	<p>+ Action 4 : Mobilité : Harmoniser la « mobilité » (Co-voiturage, transport public, club-mob, location de véhicule etc...) dans la zone commerciale des Clairions.</p> <p>Problématiques : En attendant les conclusions de la nouvelle DSP. Devons-nous travailler sur une/des solution(s) alternative(s)?</p> <p>Amendements du Copil : Le comité de pilotage de la démarche souhaite travailler sur trois points sur cette action :</p> <p>+ Rester dans l'attente de l'élaboration de la nouvelle DSP suite à notre demande – Solution prioritaire.</p> <p>+ Continuer à travailler à l'élaboration d'une solution de mobilité financée par les acteurs économiques locaux – Solution secondaire.</p> <p>+ Envisager la mise en place d'une page « Facebook » à destination des salariés des établissements des Clairions qui aurait vocation à promouvoir le covoiturage entre les différents collaborateurs de cette zone géographique. Hors il s'avère que cette page sera difficile à mettre en place faute de porteur de projet. Les membres du Copil souhaitent donc sensibiliser les entreprises de cette zone au site de covoiturage mis en place par la région et qui se nomme : Via mobigo (www.covoiturage.viamobigo.fr).</p> <p>Ce lien va être donné aux entreprises afin d'essayer de valoriser la promotion de ce site et de remplacer la page Facebook initialement évoquée.</p> <p>+ Action 5 : Agriculture/Viticulture : Action concernant ces secteurs d'activité.</p> <p>Problématiques : Suite au travail de construction et d'organisation de l'action « Facebook », cette dernière n'a pas été jugée « pertinente » par les professionnels et les partenaires dédiés. Elle va donc être remplacée par une action plus « utile ».</p> <p>Amendements du Copil : La DIRECCTE, la Région BFC et la MDE ont débuté la mise en œuvre de nouveaux diagnostics. Les résultats et le plan d'action qui en résulte seront dévoilés lors du prochain comité de pilotage qui va se tenir au mois de septembre.</p>
<p>ORDRE DU JOUR</p>	<p>DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS</p>
<p>Thématique 3 : « Formation et sécurisation des parcours professionnels »</p>	<p>+ Action 6 : Intergénérationnel : Inviter les entreprises du territoire à une « matinale » dédiée à l'intergénérationnel.</p> <p>Commentaire : L'action est finalisée. Le bilan de cette action est disponible sur simple demande.</p> <p>+ Action 7 : L'élaboration de l'action 7, en lien avec « l'intergénérationnel », découlera directement des conclusions et du bilan de l'action 6.</p> <p>Problématiques :</p> <p>+ Dans le cadre de la mise en place du cahier des charges de l'action 7, il est important de signaler que nous ne pouvons pas refaire appel au même animateur. En effet, le coût (environ 3600€) de cette intervention a été majoritairement financé par la société Crit Auxerre, partenaire majeur de cet évènement (avec l'AJA).</p> <p>+ Si l'idée d'une nouvelle présentation de ce type est validée par le Comité de pilotage du 26 juin 2018, il serait peut-être judicieux d'essayer de trouver un autre partenariat avec une structure « privée » ou de se tourner vers un professeur universitaire ou une personne de nos réseaux afin de réaliser la présentation.</p> <p>+ Par ailleurs l'amphithéâtre de l'AJA est au final apparu peu opportun : la difficulté pour trouver une place de parking, la qualité des fauteuils et le nombre très limité de place (80 places officielles – mise en place de chaises d'appoints de notre part accentuant l'inconfort) ont déçu certains participants. Il serait tout à fait possible de réaliser une autre présentation au Phare à Auxerre qui peut accueillir officiellement 113 personnes dans son amphithéâtre. En outre, la mise à disposition de la salle pourrait se faire à titre gracieux.</p> <p>+ Enfin, afin de répondre aux attentes exprimées dans le questionnaire, l'action 7 devrait être centrée sur les problèmes et de management des « Juniors ET des Seniors ».</p>

	<p>Amendements du Copil : La CPME 89, dans le cadre de ses fonctions, se propose de mettre à disposition des partenaires un intervenant professionnel qui pourra renseigner les entreprises sur les difficultés de management des populations « juniors et seniors ». L'action prendra la forme d'un forum et se tiendra au Phare, à Auxerre, durant le mois de septembre 2018. Un groupe de travail va bientôt être constitué afin d'organiser cette manifestation. + Action 8 : Apprentissage : <i>Favoriser l'intervention des acteurs habituels de l'apprentissage dans les lieux où se rendent les jeunes pour valoriser cette thématique.</i> Commentaire : L'action est finalisée. Le bilan de cette action est disponible sur simple demande.</p>
ORDRE DU JOUR	DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS
<p>Thématique 4 : « Emploi au féminin »</p>	<p>+ Action 9 : Action de « féminisation des métiers traditionnellement masculins » : <i>Organiser un « évènement ponctuel » dédiés à « l'Emploi au féminin »</i> Commentaire : L'action est finalisée. Le bilan de cette action est disponible sur simple demande. NB : Il a été souligné que, si cette action devait être reconduite dans le cadre d'une future démarche GPECT, des indicateurs de suivis des participants devraient être mis en place à 1 mois, 3 mois et 6 mois pour juger de la pertinence et de la qualité de cette action.</p>
ORDRE DU JOUR	DISCUSSION, ANNOTATIONS et PROPOSITIONS
<p>Thématique 5 : « L'offre de service pour les actifs »</p>	<p>+ Action 10 : Favoriser l'acquisition et le maintien de compétences sur le territoire. Problématiques : L'Action 10 sera élaborée en fonction des besoins et des idées qui seront remontées des autres actions de la démarche. Amendements du Copil : Le Copil souhaite faire remarquer que l'arrondissement d'Auxerre est une zone très « étudiante » et qu'il serait peut-être bien d'envisager une action dédiée à ces « jeunes » qui, après leurs études, quittent le territoire afin de trouver du travail ailleurs. Montrer le potentiel économique, culturel et social à ces étudiants de notre territoire (autour d'une action de la démarche) serait en total adéquation avec le cahier des charges de cette démarche à savoir « maintenir les compétences sur le territoire ». C'est pour cela que les membres du comité de pilotage souhaitent prendre contact avec l'IUT d'Auxerre afin de proposer à cet établissement de mettre en place un « Projet Scolaire ». Ce dernier aurait pour but de faire faire réaliser une enquête aux étudiants qui aurait pour finalité de savoir pourquoi les étudiants quittent le territoire une fois qu'ils sont diplômés et si possible, apporter des réponses concrètes.</p>